

IS 49

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES A R R Ê T É

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
56 rue du Taur
BP 811
31080 TOULOUSE Cedex 6

portant inscription de l'église de
MONFAUCON (Hautes-Pyrénées) sur
l'inventaire supplémentaire des
monuments historiques

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées, Préfet de la Haute-Garonne,

VU la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les Monuments Historiques ;

VU le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913.

VU le décret n° 82.390 du 10 mai 1982 modifié relatif aux pouvoirs des préfets de région ;

VU le décret n° 84.1007 du 15 novembre 1984 instituant auprès des préfets de région une commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique ;

La Commission régionale du patrimoine historique, archéologique et ethnologique de la région de Midi-Pyrénées entendue en sa séance du **10 mars 1999** ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier :

CONSIDÉRANT que l'église de MONFAUCON (Hautes-Pyrénées) présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la grande homogénéité de son décor intérieur ;

A R R Ê T É

Article 1er - Est inscrit sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques l'intérieur de l'église de MONFAUCON (Hautes-Pyrénées) située sur la parcelle n°834 d'une contenance de 5a et figurant au cadastre section C et appartenant la commune depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 - Le présent arrêté, dont une ampliation sera adressée sans délai au Ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 - Il sera notifié au Préfet du département, au Maire de la commune propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Toulouse, le **19 MAI 1999**

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général pour
les Affaires Régionales
de Midi-Pyrénées


Jean-Benoit ALBERTINI